

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2012)
Heft: 8

Vorwort: Editorial
Autor: Wicki, Fridolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



Fridolin Wicki
Responsable de la Direction
fédérale des mensurations
cadastrales

Cher lectrice, cher lecteur,

La «Mensuration Officielle Suisse» fête son centenaire! Un tel anniversaire constitue une excellente occasion de jeter un regard sur le passé et de dresser un bilan. On s'interroge alors sur ce qui a bien fonctionné et sur les écueils qui ont parsemé le chemin, on recense les objectifs atteints et ceux qui n'ont pas pu l'être. Les statistiques publiées dans le présent numéro de notre revue montrent que le but vers lequel nous tendons – la couverture territoriale complète – est désormais à notre portée. Je suis optimiste et pense que nous y parviendrons prochainement.

Une commémoration marque également un nouveau départ. Dans notre cas, il s'agit d'entrer du bon pied dans le deuxième siècle de notre existence. Quels défis aurons-nous à relever et quelles en seront les implications pour les tâches qui nous incombent? Dans quelle direction devons-nous faire évoluer la mensuration officielle? Dans quel nouveau cadre structurel notre action s'inscrira-t-elle? Quelles seront les attentes de la société envers nous dans les années à venir? De mon point de vue, les trois axes de développement suivants revêtiront une grande importance dans un futur proche:

- *Une large utilisation des données:* aujourd'hui, la mensuration officielle n'est pas encore en mesure d'assumer pleinement son rôle de géoinformation de référence pour de très nombreuses applications dans la gamme d'échelles du 1:500 au 1:10 000. Pour que son utilisation se révèle optimale, elle doit être disponible de façon homogène, à un coût avantageux et sans aucune restriction d'utilisation sur l'ensemble de la Suisse. Un premier pas dans cette direction est accompli avec le nouveau service Web «CadastralWebMap» (voir article page 4); d'autres suivront à l'instar du WMS-MO (voir article page 6) ou dans le cadre de la mise en place du géoportail national.
- *Le système électronique d'informations foncières:* le système cadastral suisse va connaître une extension avec l'instauration du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Les informations disponibles issues de la mensuration officielle, du cadastre RDPPF et du registre foncier pourront dorénavant être combinées les unes avec

les autres et mises à disposition dans le respect des normes applicables à la cyberadministration (E-government). Ce chemin mènera à terme à un système d'informations foncières en trois dimensions, via lequel toutes les informations pertinentes concernant une parcelle seront mises à disposition de manière simple, via des canaux différents. Les premiers travaux ont été réalisés – nous vous informerons régulièrement dans ces colonnes des progrès accomplis dans la mise en place du cadastre RDPPF.

- *La troisième et la quatrième dimension:* une importance grandissante est accordée aux informations territoriales concernant la troisième dimension (j'entends par là l'espace au-dessus du sol mais aussi le sous-sol) et le cas échéant la quatrième dimension (je songe ici à la documentation de modifications intervenues au fil du temps, que l'on appelle des séries temporelles (cf. article page 15)). La mensuration officielle peut fournir des bases dans ce cadre, conformément aux fondements de sa conception. Notre attention se focalisera ici sur la documentation de la propriété foncière en trois dimensions et l'historisation numérique. Des projets correspondants sont en cours de traitement par la Direction fédérale des mensurations cadastrales et la Conférence des services cantonaux du cadastre.

Le tableau ainsi brossé ne prétend pas être exhaustif. Il montre cependant que des défis de taille nous attendent à l'aube de notre deuxième siècle d'existence. Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir prendre ces divers thèmes à bras-le-corps avec vous et de poursuivre le développement de notre système cadastral – au profit de l'ensemble des habitants de ce pays.

Fridolin Wicki